

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voyages C. Mathez – Version 2026

Document	Politique de développement durable
Périmètre	Voyages C. Mathez et ses trois agences : Rueil-Malmaison, Nice et Marseille. Activités, collaborateurs, fournisseurs, partenaires et prestations touristiques.
Documents associés	Plan d'action développement durable 2026 ; Politique d'excursions responsables ; Charte Hébergements Responsables ; Charte Partenaires Responsables ; Charte du voyageur responsable ; Politique de gestion des réclamations clients ; Politique de confidentialité (RGPD). Tous disponibles sur accueil.voyagescmathez.com/rse
Validation	Michelle HERBAUT, Présidente – Brigitte BAILET, General Manager
Date de mise à jour	Octobre 2026
Prochaine révision prévue	Décembre 2027 (revue annuelle)
Contact	Gélisa CORDIER, coordinatrice développement durable – rse@voyagescmathez.com

1. Présentation et contexte

Voyages C. Mathez exerce ses activités en tant qu'agence de voyages, tour-opérateur, réceptif et agence MICE, principalement en France et en Europe : incentives, séminaires, congrès et événements, voyages d'affaires et billetterie, ainsi que logistique et excursions pour les compagnies de croisière.

L'entreprise compte trois agences : Rueil-Malmaison, Nice et Marseille. La démarche de développement durable s'applique à l'ensemble de ces bureaux. Voyages C. Mathez est certifiée Travelife depuis août 2019.

Nous travaillons directement, dans la grande majorité de nos dossiers, avec des prestataires locaux : hébergements, guides, transporteurs, restaurants, sites culturels, prestataires d'activités et lieux événementiels. Lorsque nous faisons appel à des agences réceptives, nous veillons à ce qu'elles soient engagées dans une démarche responsable.

Voyages C. Mathez est membre des Entreprises du Voyage (syndicat patronal), adhérente de l'APST, de différents Cruise Clubs et Offices de Tourisme. Notre Présidente est trésorière de l'APST et administratrice de Manor, ce qui nous permet de suivre de près les évolutions du secteur en matière de tourisme responsable.

2. Engagement général

Voyages C. Mathez souhaite apporter une contribution positive à son environnement et intégrer le développement durable dans ses activités professionnelles et dans la gestion de l'entreprise. Cette politique formalise nos engagements économiques, environnementaux et sociaux et constitue le cadre de référence du plan d'action développement durable 2026.

Nous nous engageons à réduire les impacts négatifs de nos activités, à encourager les bonnes pratiques auprès de nos clients, fournisseurs et partenaires, et à améliorer continuellement nos performances de manière transparente et responsable.

3. Gouvernance et pilotage de la démarche

La Direction Générale (Michelle HERBAUT, Présidente, et Brigitte BAILET, General Manager) supervise le programme de développement durable, valide la présente politique et le plan d'action, et examine au moins une fois par an les progrès, les difficultés et les mesures correctives.

La coordinatrice développement durable, Gélisa CORDIER, assure le suivi opérationnel de la politique et du plan d'action, la coordination de la certification Travelife, la collecte et la conservation des preuves, le suivi de la durabilité des produits et de la chaîne d'approvisionnement, et le reporting à la Direction au minimum deux fois par an.

Un référent RSE est désigné dans chaque agence. Il relaie la démarche sur place, veille à l'application des bonnes pratiques au bureau, collecte les preuves locales et fait remonter les difficultés :

Agence	Référent RSE
Rueil-Malmaison	Chloé BRIFFAUD
Nice	Gélisa CORDIER
Marseille (équipe de 4 personnes)	Pas de référent sur place : suivi assuré par Gélisa CORDIER depuis Nice (visio, échanges réguliers, collecte des preuves)

Le suivi entre les agences repose sur des réunions de suivi développement durable en visioconférence quatre fois par an, sur la rubrique interne trimestrielle « Mathez Green » et sur une adresse dédiée : rse@voyagescmathez.com.

4. Principes directeurs

- Proposer des services de qualité et rechercher une expérience responsable pour nos clients.
- Intégrer les considérations de développement durable dans les décisions de l'entreprise.
- Prévenir les impacts négatifs sur l'environnement, les populations, les cultures, les patrimoines, la biodiversité et les animaux.
- Respecter les lois, réglementations et codes de pratique applicables, et chercher à dépasser ces exigences.
- Sensibiliser et former les collaborateurs afin qu'ils contribuent à la mise en œuvre et à l'amélioration de cette politique.
- Assurer la responsabilité, la traçabilité et la transparence de nos engagements et de nos progrès.

5. Valeurs fondamentales et conformité

Valeur	Engagement
Droits humains	Respecter et promouvoir les droits humains tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et demander à nos fournisseurs et partenaires d'en faire de même.
Normes du travail	Respecter les normes nationales du travail et promouvoir des conditions de travail dignes, sûres et équitables.
Protection de l'environnement	Éviter ou, à défaut, réduire les impacts environnementaux de nos activités.
Intégrité et lutte contre la corruption	Agir avec honnêteté et intégrité et ne tolérer aucune forme de corruption, de commission illicite ou de paiement indu, dans nos activités comme chez nos partenaires.
Égalité et non-discrimination	Ne défavoriser aucune personne pour des motifs non professionnels : origine, couleur de peau, sexe, handicap, situation familiale, identité de genre, orientation sexuelle, âge, opinions politiques ou religieuses.
Protection des enfants	Ne pas employer, directement ou indirectement, d'enfants en dessous de l'âge minimum légal ou de l'âge de fin de scolarité obligatoire ; protéger les jeunes travailleurs des tâches dangereuses et du travail de nuit.

Valeur	Engagement
Sanctions internationales	Respecter les sanctions et restrictions internationales applicables. Avant de proposer ou de maintenir une destination concernée, nous vérifions les informations officielles ; une prestation incompatible n'est pas proposée ou est retirée des programmes.

6. Collaborateurs

Les collaborateurs sont au cœur de notre démarche. Nous nous engageons à :

- garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et sûr et maintenir à jour l'évaluation des risques professionnels ;
- former nos équipes selon leurs fonctions et l'évolution de leur métier (management, réglementation, outils), y compris en santé et sécurité au travail, avec un recyclage SST programmé ;
- favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle : télétravail encadré par avenant, d'un à trois jours par semaine selon les services, dans les trois agences ;
- accompagner les collaborateurs en situation de handicap par l'aménagement de leur poste et du matériel adapté ;
- proposer une couverture santé de qualité et encourager l'activité physique (challenges de marche organisés avec notre mutuelle) ;
- mener des entretiens annuels, entretenir le dialogue social avec le CSE et sensibiliser chacun à la présente politique, avec un registre de sensibilisation.

7. Environnement et fonctionnement des bureaux

Les engagements ci-dessous s'appliquent dans les trois agences (Rueil-Malmaison, Nice, Marseille).

Domaine	Engagements
Énergie	Extinction des éclairages et équipements inutilisés ; éclairage LED ; matériel informatique certifié Energy Star / TCO Certified lors des renouvellements ; étude du passage à une énergie d'origine renouvelable en 2027.
Eau	Réducteurs de débit (mousseurs) sur les robinets ; sensibilisation des équipes à une consommation raisonnée.
Plastiques à usage unique	Aucun plastique à usage unique dans nos locaux : fontaines à eau, vaisselle et tasses réutilisables.
Papier	Impression paramétrée par défaut en recto-verso noir et blanc ; papier ecolabellisé ; priorité aux documents numériques.
Déchets	Tri sélectif dans chaque agence ; collecte des piles usagées et utilisation de piles rechargeables ; reprise des cartouches d'impression par notre loueur ; bibliothèque partagée pour le réemploi des livres ; éponges lavables.
Produits d'entretien	Produits principaux (sols, surfaces, sanitaires) certifiés Écolabel européen.
Mobilité et déplacements	Visioconférence privilégiée entre agences ; train privilégié ; véhicules de société et de location hybrides en priorité ; prise en charge à 50 % des transports en commun ; télétravail.
Carbone	Mesure annuelle de l'empreinte carbone de l'entreprise, y compris les déplacements du personnel ; actions de réduction ; contribution volontaire à un projet de reboisement prévue en 2027.

8. Achats responsables et engagement solidaire

- Nous privilégions des achats responsables et faisons appel au secteur adapté et protégé (ESAT) lorsque c'est possible, notamment pour les cadeaux et paniers clients.

- Voyages C. Mathez soutient l'association Media Social Factory par une convention de mécénat (2025-2027) finançant la formation aux métiers de l'image et du numérique de personnes éloignées de l'emploi et de jeunes en décrochage scolaire.
- Nous encourageons l'engagement solidaire des collaborateurs, par exemple par la collecte de boîtes solidaires de fin d'année au profit d'une association caritative, ou des marches solidaires pour Octobre Rose.

9. Partenaires et chaîne d'approvisionnement

Nous engageons notre chaîne de valeur dans nos efforts de durabilité. Nos attentes sont formalisées dans des documents dédiés, communiqués à nos partenaires et disponibles en ligne :

- Charte Hébergements Responsables (actualisée en 2026), accompagnée d'un questionnaire RSE d'évaluation des hébergements ;
- Charte Partenaires Responsables, destinée notamment aux agences réceptives, qui intègre l'obligation de disposer des licences, immatriculations, autorisations et assurances requises ;
- Politique d'excursions responsables, remise aux prestataires d'activités et agences réceptives.

Documents disponibles sur : accueil.voyagescmathez.com/rse

Nous nous engageons à :

- prendre en compte la durabilité dans la sélection des hébergements, transports et activités, et privilégier les prestataires certifiés (Travelife, Clef Verte, Green Globe, Écolabel européen...) et les prestataires locaux ;
- tenir à jour un tableau de suivi des labels et engagements RSE de nos fournisseurs, complété par les collaborateurs à chaque nouvelle demande ;
- envoyer nos chartes et notre politique aux partenaires et conserver leur accusé de réception ;
- intégrer dans nos contrats des clauses sur la protection des enfants, la lutte contre la corruption, les licences et les conditions de travail ;
- interroger chaque année nos autocaristes sur l'évolution de leur flotte vers des véhicules moins émetteurs ;
- ne pas encourager les fournisseurs qui ne respectent pas les droits humains, les droits des femmes et des enfants, le bien-être animal ou la biodiversité, et mettre fin à la relation en cas de manquement grave ou répété, après échange et plan d'amélioration.

10. Excursions et activités

Notre Politique d'excursions responsables, signée par la Direction le 1er juillet 2026, fait partie intégrante de la présente politique. Elle détaille nos engagements sur la faune et la flore, les populations locales, le surtourisme, les impacts environnementaux, la sélection des prestataires et la liste des activités exclues.

- Nous ne proposons aucune activité exploitant ou mettant en danger les animaux sauvages : pas de spectacles, contacts ou nourrissage d'animaux sauvages.
- Nous limitons la pression sur les sites sensibles : en forte saison, nos autocaristes stationnent hors des centres historiques (Saint-Malo intra-muros, Cassis, Honfleur...) et les participants rejoignent les sites à pied ; nous privilégions les excursions pédestres lorsqu'elles sont possibles.
- Nous respectons les dispositifs de régulation des espaces protégés (par exemple le Parc national des Calanques) et évitons les périodes de forte affluence.

Politique d'excursions responsables : accueil.voyagescmathez.com/rse

11. Guides, accompagnateurs et collaborateurs locaux

- À qualification égale, nous privilégions le recours à des collaborateurs et prestataires locaux (guides, représentants, accompagnateurs, chauffeurs, bagagistes) et, lorsque c'est possible, pour

les fonctions d'encadrement. Chaque agence fait appel à des guides régionaux ; la quasi-totalité de nos guides et accompagnateurs sont locaux.

- Avant toute mission, les conditions de collaboration sont communiquées de manière transparente : nature de la prestation, responsabilités, durée ou horaires, rémunération et modalités de paiement. Elles sont précisées dans les contrats ou accords et respectent la réglementation locale, notamment les conditions fixées par les fédérations, syndicats ou associations de guides.
- Les guides répondent aux exigences professionnelles et réglementaires de la destination (cartes professionnelles, licences). La qualification est un critère de sélection.
- Nous transmettons à nos guides notre check-list et les sensibilisons au tourisme durable : respect des populations et des cultures, protection de l'environnement et de la biodiversité, gestion des déchets et des ressources, comportement responsable.
- Nos guides et représentants sous contrat reçoivent une information sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des personnes vulnérables.
- Les guides relaient ces bonnes pratiques auprès des voyageurs : tenue vestimentaire, règles de photographie, comportement dans les lieux culturels et religieux, pourboires, gestion de l'eau et de l'énergie, refus des contrefaçons.
- Un briefing est organisé pour les opérations d'envergure. Les retours des clients et de nos équipes servent au suivi de la qualité et peuvent donner lieu à des actions correctives ou à une sensibilisation complémentaire.

12. Destinations, communautés locales et patrimoine

- Nous valorisons les producteurs, artisans et entreprises locales dans nos programmes (food tours, découverte de la lavande, de l'huile d'olive, du vin, du parfum...) et recommandons des restaurants locaux connus de nos équipes.
- Ni l'entreprise ni ses prestataires directs ne font la promotion de souvenirs issus d'espèces menacées (CITES, Liste rouge de l'UICN) ni d'objets historiques ou archéologiques, sauf autorisation légale.
- Nous ne programmons aucune activité contraire aux règles locales de protection de l'environnement, du patrimoine ou des espaces protégés, et demandons à nos partenaires et clients de les respecter.
- Nous soutenons les initiatives des autorités locales et des acteurs du tourisme en faveur d'un tourisme durable. Toute pratique non responsable dont nous serions témoins est signalée aux autorités ou organismes compétents.
- La conservation de la biodiversité est un axe d'amélioration : nous étudions un soutien à des initiatives locales de conservation (voir plan d'action).

13. Protection des enfants

Voyages C. Mathez refuse toute forme d'exploitation des enfants, y compris l'exploitation sexuelle. Nous ne proposons aucune visite d'orphelinat, d'école ou d'institution accueillant des enfants. Nos partenaires sont sensibilisés à la prévention de ces situations et tout signe d'exploitation est signalé aux autorités compétentes.

14. Clients et information

- Communication honnête : nous ne réalisons pas de publicité grand public ; nos informations (propositions, site, LinkedIn, Instagram, newsletter) sont claires, exactes et fidèles aux prestations réellement proposées, y compris sur les prix et conditions, sans allégation environnementale non vérifiable.

- Information sur la destination : nos programmes comportent une fiche technique (climat, tenue vestimentaire, code de conduite, sécurité) et les participants sont sensibilisés au respect des coutumes, des sites, à la gestion des déchets et aux souvenirs responsables.
- Transport : lorsque nous organisons le transport, nous présentons les différentes options et proposons le train lorsqu'il est réalisable. Pour la billetterie, les émissions de CO2 du train et de l'avion sont communiquées aux clients. Le choix final appartient au client.
- Hébergements : les établissements engagés dans une démarche environnementale sont identifiés dans nos propositions (pictogramme feuille verte).
- Santé et sécurité : les clients sont informés des risques et précautions selon les recommandations officielles ; en cas de crise, nous les prévenons rapidement et recherchons des solutions. Notre numéro d'astreinte figure sur nos descriptifs d'excursions.
- Charte du voyageur responsable remise pour les incentives, congrès et séminaires.
- Garantie financière : Voyages C. Mathez est adhérente de l'APST.
- Satisfaction et réclamations : nous recueillons l'avis de nos clients après chaque prestation et traitons toute réclamation, y compris celles liées à la durabilité, selon notre Politique de gestion des réclamations clients.
- Données personnelles : nous traitons les données de nos clients conformément au RGPD, limitons leur collecte au nécessaire et ne les communiquons à aucun tiers sans autorisation, sauf lorsque l'exécution de la prestation l'exige.

Politique de réclamations, charte du voyageur et politique de confidentialité :

accueil.voyagescmathez.com/rse

15. Suivi, évaluation et amélioration continue

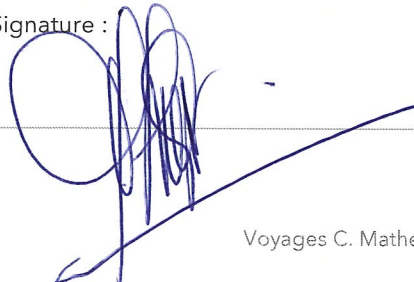
- Le plan d'action développement durable 2026 traduit la présente politique en actions numérotées, avec un responsable, une agence, une échéance et des éléments de preuve.
- Une revue de la politique et du plan d'action est réalisée au minimum une fois par an par la Direction.
- La coordinatrice collecte les preuves et présente les résultats ; les écarts sont analysés et documentés.
- En cas de retard ou d'obstacle, une mesure corrective, un plan alternatif ou une reprogrammation est défini.

16. Accès, communication et validation

La présente politique est accessible aux collaborateurs, fournisseurs, partenaires, clients et au public. Elle est communiquée aux parties prenantes concernées et révisée chaque année.

Consultation en ligne : accueil.voyagescmathez.com/rse

Pour toute question : Gélisa CORDIER, coordinatrice développement durable – rse@voyagescmathez.com

Michelle HERBAUT Présidente Date de réactualisation : 15/10/2026 Signature : 	Brigitte BAILET General Manager Date réactualisation:: 15/10/2026 Signature : 
--	---